

Relevé de conclusions CS du 02/02/21

Présents : O. Colombani, N. Delorme, S. Pascual (à partir de 15h30), Ph. Bertus, A. Martel, C. Legein, G. Corbel, R. Busselez (à partir de 16h), G. Vaudel, L. Fontaine, V. Maisonneuve, Ph. Daniel, M. Lamy, L. Benyahia.

Excusés : Ph. Dabo, P. Ruello, G. Brotons

1. Examen du document bilan d'autoévaluation HCERES.

Il est rappelé que le document dans son entier (Bilans +Projets) doit être prêt pour **le 15 février. Pas de délai supplémentaire.**

Les collègues font part après leur relecture de différentes remarques de fond et de forme sur le document bilan global fourni. Parmi les points évoqués à revoir :

- Publications IF>5 voir évolution par rapport au précédent contrat
- Brevets : évolution par rapport au dernier contrat ?
- Dissémination : résumer le document
- Mentionner le poste d'administratrice vacant
- Mentionner le Cloud + InfraLab (A. Martel fera une proposition)

Les versions finales des documents d'autoévaluation sont déjà prêtes pour SO, POL et MI. **Dans l'attente d'un retour rapide pour PSC.**

2. Etat des lieux du Projet IMMM pour l'HCERES

- Pour la thématique SO : le document est en cours de finalisation.
- Pour la thématique POL : les données permettant la rédaction ont été collectées par les animateurs actuels. Ce travail est à mettre en forme par la future direction avec le soutien des animateurs POL
- Pour la thématique MI : Le projet est finalisé et déjà fourni
- Pour la thématique PSC : en cours d'écriture.

3. Election des animateurs

SO : A. Martel remplace G. Dujardin. C. Saluzzo est proposée en remplacement de Ph. Bertus

POL : T. Nicolai est candidat. Pas d'autre candidat(e)

MI : C. Legein est candidat. Pas de candidat déclaré pour remplacer G. Corbel

PSC : 4 candidats déclarés pour 3 postes : B. Arnaud, G. Brotons, M. Edely, P. Ruello. Poursuite de la discussion sur ce point en interne de PSC.

La date limite de candidature est fixée au 15 mars 2021

Les élections pour tous les animateurs se dérouleront le 22 Mars 2021

4. Proposition d'experts HCERES

H. Cramail qui doit constituer notre comité a proposé 1 comité à 10 experts : 2 SO, 2 POL, 2MI, 2 PSC + 1 représentant IT BIATSS + 1 président de comité. L. Fontaine suggère que pour PSC, 3 experts soient proposés.

Il faut envoyer les propositions de noms d'experts pour **vendredi 29 janvier 12h au plus tard.**

Sur ce point : SO a déjà réfléchi sur les experts, POL est en cours de réflexion, MI va y réfléchir ainsi que PSC. Pour les IT BIATSS 2 collègues sont pressentis.

5. Devenir du PPI.

Echange sur le PPI en lien avec le nouveau programme de la région PdL annoncé pour 2021. L'acquisition RMN sur 2020 n'a pu être menée. Pour le financement acquis : 84k€ PPI IMMM + 40k€ CNRS.

Quelques éléments de réflexion :

- A voir si le PPI 2021 (de nouveau 84k€) doit être engagé aussi sur la RMN avec décalage des autres opérations 2021 (A4F, RPE, AFM) ce qui monterait les ressources propres à environ 208k€.
- Autre piste : montez un dossier plus large sur les techniques de résonance, incluant la RPE technique discriminante au niveau régional.
- Ne pas inclure le PPI IMMM financement 2021, mais tabler sur la proposition de budget actuelle avec sollicitation des collectivités locales et régionales comme prévu initialement.
- Dans tous les cas pour le nouveau PPI, faire remonter des demandes collectives par les plateformes.

6. Questions diverses :

Un conseil d'Unité qui se tiendra **avant le 26/02/2021** validera le dossier intégral soumis à l'HCERES.